

## Délibération n° 2018-03-51

Extrait du registre des délibérations  
du Conseil Communautaire du 26 juin 2018

### Objet

Désignation d'un  
représentant de  
l'Agglo Pays d'Issoire  
au conseil  
d'administration de  
l'EHPAD de  
Sauxillanges

### Rapporteur

BRONNER Ulrick

### Date de convocation

19 juin 2018

### Date d'affichage du compte-rendu

4 juillet 2018

### Nombre de conseillers

En exercice : 126

Présents : 90

Votants : 98

Pour : 98

Contre : 0

Abstentions : 0

L'an deux mille dix-huit, le 26 juin à 18h00, le conseil communautaire de l'AGGLO PAYS D'ISSOIRE dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire dans la salle de spectacle Animatis de la commune d'Issoire sous la présidence de Monsieur Jean-Paul BACQUET, Président.

### Présents avec voix délibérante :

ALETON Danielle		ARCHIMBAUD Guy
ASTIER Raymond	BACQUET Jean-Paul	
	BARRAUD Bertrand	BARRÉ Annick
BARTHOMEUF Serge	BASTIEN Gérard	BAYSSAT Marie
	BERIOT Didier	BERNARD Jean-Paul
BERTHELOT Pascal		BESSION Jean-Louis
BLANJARD Michel		BOURG François
BOURGNE Françoise	BOYER Elie	BRONNER Ulrick
BRUN Pascale	BRUNETTI Graziella	CHABAUD Christian
CHALLET Vincent	DUBOIS-DUTHEIL Nathalie	
FONTAINE Benoît	CHASSANG Jean-Pierre	CHASSANY Georges
		CODRON Maryse
COLLET Jean-Pierre	THEVENET Emilie	CORRE Jean-Marie
CORREIA Emmanuel	COSTE Yves	COSTON David
COSTON Marie	CREGUT François	CROZE Yves-Serge
DABERT Jean-Claude		DENAIVES Catherine
	DESGEORGES André	DESVIGNES Jean
	DUBESSY Florence	DUBOST Philippe
	EMIREN Bernard	
FANJUL José	MAISONNEUVE Alain	FRAISSE Pierre-Luc
		GOUEZEC Jean-François
		GREGORIS Cécile
GUEUGNOT Jean-Pierre	HERBST Nadine	HERCEGFI Serge
IGONIN Bernard	JAFFEUX Sébastien	JAMON Marc
JOLIVET Sylvie	KAROUTZOS Christian	LOUBINOX Nathalie
LAGARDE Maguy	LAMOUREUX Jean-François	
LE GAL Claude	LEGENDRE Denis	LENEGRE Jean-Louis
	PAGESSE Pierre	LIVET Bertrand
	MAHOUDEAUX Gaëlle	MARAIS René
MARTINANT Pierre		MASSEBOEUF Claude
MEALLET Roger-Jean		
	NUÑEZ Aurélia	OLIVIER Christian
PAILLONCY Brigitte	PELLISSIER Patrick	COUTAREL Bernard
PEREIRA-MAURIAT Christine	PERRON Jean-Yves	
PIERZCHALA Freddie	POMEL Michel	
RAVEL Pierre	RKINA Mohamed	
	RODDIER Gilles	
ROUSSEL Chantal		
SAUVANT Jean-Pierre	SAUX Marie-Pierre	THEVIER Gérard
TINET Georges		TOULOUZE Michel
VARISCHETTI Martine	VEISSIERE Bernard	ZANIN Nathalie

Absents ayant donné pouvoir (8) : ALLART Sébastien à BAYSSAT Marie, BONNAFOUX Daniel à TINET Georges, ESPEIL Michel à CHALLET Vincent, MAERTEN Christian à VEISSIERE Bernard, MONIER-FIEVET Jean-Marc à BARRÉ Annick, NICOLLET Michel à JAMON Marc, PETEILH Sandra à BRONNER Ulrick, SALVINI Luc à VARISCHETTI Martine.

Absents représentés (8) : CHANAL Jean-Paul, CHANY Georgette, CONTOUX Michel, ESBELIN Nicole, FRADIN Guy, LABUSSIÈRE Jean-Marc, LETELLIER Josiane, PELOU Michel.

Absents (28) : BARBET Laurent, BARDY André, BERENBAUM Emeric, BESSEYRE Fabien, CHANIMBAUD Lionel, CHAZALON Robert, CHEYNOUX Gérard, DE MULDER Jean-Pierre, DESCOUTEIX-GENILLIER Juliette, DRUELLE Jean-Claude, DYNDAS Eric, GARNAVAULT Philippe, GAUDRIAULT Damien, GAUTHIER Isabelle, GELLY Guy, GIMEL Edwige, GRAILLE Jean-Louis, GREGOIRE Nathalie, LANCRENON Maria, LEROY Véronique, MARUCA Vincent, MOREL Jacques, PRADIER Laurent, ROCHE Roger, ROCHETTE Christophe, ROUBERTOU Didier, ROUX Bernard, TIXIER Luc.

Secrétaire de séance : THEVENET Emilie.

**CONSIDÉRANT** que l'Agglo Pays d'Issoire est caution solidaire de l'EHPAD Charles ANDRAUD de Sauxillanges, et qu'à ce titre, elle se positionne comme garante vis-à-vis de l'emprunt contracté par l'EHPAD sous le contrat n° 1192076 ;

**CONSIDÉRANT** que cette structure rencontre depuis quelques années des difficultés financières qui peuvent entraîner la mise en jeu du présent cautionnement, et que, compte tenu de cette situation, l'Agglo Pays d'Issoire souhaite pouvoir siéger au conseil d'administration de l'établissement ;

**CONSIDÉRANT** qu'il s'agit pour l'Agglo Pays d'Issoire de participer activement à la gestion de l'établissement tout comme le Conseil départemental du Puy-de-Dôme, également caution solidaire de cet emprunt, qui siège quant à lui déjà au conseil d'administration ;

**CONSIDÉRANT** que l'Agglo Pays d'Issoire a sollicité le Président de l'établissement afin de siéger au sein du conseil d'administration de l'EHPAD Charles ANDRAUD de Sauxillanges à titre consultatif, et que cette demande a été validée son Président ;

**CONSIDÉRANT** que les membres du conseil communautaire approuvent à l'unanimité de désigner le représentant de l'Agglo Pays d'Issoire au sein du conseil d'administration de l'EHPAD Charles ANDRAUD de Sauxillanges par un vote à main levée ;

**Les membres du conseil communautaire, ouï l'exposé de Monsieur le Rapporteur et après en avoir délibéré, décident à l'unanimité de désigner Monsieur Ulrick BRONNER pour représenter l'Agglo Pays d'Issoire au sein du conseil d'administration de l'EHPAD Charles ANDRAUD de Sauxillanges à titre consultatif.**

Fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus

Au registre sont les signatures

Pour copie conforme :

Le Président,

Jean-Paul BACQUET



Publié et certifié exécutoire

Issoire, le 13/07/2018

Transmis à la Sous-Préfecture d'Issoire le 13/07/2018